

Communiqué de presse

Votation populaire fédérale du 23 septembre 2018

Les initiatives agraires affaiblissent l'hôtellerie-restauration

GastroSuisse rejette l'initiative pour des aliments équitables et l'initiative pour la souveraineté alimentaire. Les deux initiatives entraînent une hausse des prix et une réduction du choix dans les assiettes des clients.

Le 23 septembre, le peuple sera appelé à se prononcer sur trois projets, soit sur l'initiative pour des aliments équitables, sur l'initiative pour la souveraineté alimentaire et sur la proposition vélo émanant du Conseil fédéral et du parlement. GastroSuisse prend position contre les deux initiatives agraires. L'initiative pour des aliments équitables cherche à renforcer les exigences écologiques et sociales à l'égard de la production et de la vente des denrées alimentaires. L'importation de denrées alimentaires qui ne correspondent pas au standard suisse serait interdite. Cette manière de procéder serait en contradiction avec les accords commerciaux internationaux et ne serait applicable qu'au prix de contrôles très coûteux en Suisse et à l'étranger. L'hôtellerie-restauration en serait aussi affectée. De nombreux produits de l'étranger tels les fruits exotiques ou des spécialités carnées étrangères ne seraient plus disponibles. L'offre gastronomique s'en trouverait aussi limitée. De plus, les taxes douanières plus élevées et les interdictions d'importation telles que celles demandées par l'initiative pour la souveraineté alimentaire affaibliraient la concurrence et provoqueraient une nouvelle hausse des prix des denrées alimentaires. Le président de GastroSuisse, Casimir Platzer, lance l'alerte: «Les restaurants et les hôtels suisses font face, aujourd'hui déjà, à des coûts de marchandises plus élevés que la concurrence à l'étranger. Un renchérissement de plus affaiblirait la branche.» Le Conseil fédéral et le Parlement recommandent, avec une majorité claire, de rejeter les deux initiatives.

L'hôtellerie-restauration dit oui à l'agriculture suisse

GastroSuisse est convaincue que l'acceptation des deux initiatives agraires nuirait plus à l'agriculture indigène également qu'elle ne lui serait profitable. En définitive, le renchérissement renforcerait davantage encore le tourisme d'achat et le commerce en ligne. En outre, l'acceptation des initiatives agraires conduirait à une vaste uniformisation en raison des prescriptions de production. Dès lors, les produits suisses ne pourraient plus guère se distinguer des produits étrangers, du point de vue qualitatif. Les prix plus élevés des denrées alimentaires produites en Suisse ne seraient plus justifiables.

GastroSuisse en faveur du projet vélo

En revanche, GastroSuisse approuve l'arrêté fédéral vélo, contre-projet à l'initiative vélo. La mise sur pied d'égalité des voies cyclables avec les chemins et sentiers pédestres est indiquée du point de vue touristique. Elle crée la base pour un tourisme cycliste haut de gamme. Dorénavant, la Confédération devrait aussi endosser un rôle de coordination et de soutien

dans la mise en œuvre à l'égard des cantons. Cela permettrait une meilleure coordination dans la planification et améliorerait le réseau de voies cyclables. Le cyclisme n'est pas seulement une activité de loisir appréciée par les indigènes, mais également par les touristes séjournant en Suisse.

GastroSuisse est la Fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche depuis plus de 125 ans. Avec ses quelque 20 000 membres (dont environ 2500 hôtels), organisés en 26 sections cantonales et quatre groupements sectoriels, GastroSuisse est la plus grande fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.

Zurich, le 20 juillet 2018

Contact: GastroSuisse, Casimir Platzer, président
Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch